1. La nouvelle France industrielle

**La France est la 8e puissance indus au monde et la 4e au plan euro. 26% de l’emploi en 2018.**

D'une part, les industries traditionnelles (métallurgie, textile, etc.) installées à l'Est, fondées sur l'exploitation des matières premières, connaissent une crise importante. La concurrence des industries des **pays émergents** et Les **délocalisations**, ont provoqué un phénomène de **désindustrialisation** et ont conduit à l'apparition de **friches industrielles** dans ces espaces. Pour ces régions, l'enjeu est souvent la **reconversion** **économique**.

D'autre part, les **régions du Sud et de l'Ouest** connaissent depuis 30 ans un nouvel **essor industriel** du fait de politiques d'aménagement nationales (**déconcentration industrielle**, création des **zones industrialo-portuaires (ZIP), pôles de compétitivité**) et du développement d'activités de recherche et de conception, dans le cadre des **technopôles** notamment.

* Dans le cadre de la mondialisation, **les facteurs d'attractivité des espaces industriels ont changé**. La présence d'une main-d'œuvre qualifiée et d'une bonne connexion aux réseaux de transport sont privilégiées dans l'implantation des sites industriels :
* **Les métropoles** dont la connexion aux axes de transport et la présence d'une main-d'œuvre qualifiée font des espaces propices à l'installation de ces nouvelles industries. C'est notamment le cas de toute la région **Île-de-France**, autour de Paris.
* **Les régions entourant les grands axes de transport**, et notamment les vallées fluviales, sont privilégiées. C'est le cas de la vallée du Rhône.
* **Les façades maritimes** qui, comme **les littoraux**, sont des interfaces fortement connectées au reste du monde. Le port du Havre est un bel exemple de mélange entre interface maritime et production industrielle.